

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Pour participer à une session de formation, l'adhésion à Planète Sciences ou à l'une de ses délégations est obligatoire !

Renseignez-vous auprès de l'association organisatrice pour connaître les modalités d'adhésion.

Inscriptions

Celles-ci sont reçues dans la mesure des places disponibles. A réception de votre inscription, nous vous adresserons une confirmation. Aucune réservation ne peut être prise en compte par téléphone.

Règlement : à verser au minimum quinze jours avant le début du stage. Les règlements se font par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Planète Sciences.

Le forfait comprend : l'encadrement par les animateurs ou formateurs, le prêt de matériels, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion ainsi que les repas et l'hébergement sauf lorsque externat ou demi-pension sont explicitement précisés.

Modification des stages : en cas de causes indépendantes de sa volonté, ou pour améliorer les prestations offertes, Planète Sciences peut être amenée à modifier le programme, les dates ou les prestations initialement prévues, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Annulation

De votre part

- * Dans le cas d'un désistement survenant moins d'une semaine avant le début de la formation, Planète Sciences retient la totalité du coût de cette formation.
- * En cours de stage, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie, accident du participant), ne peut donner lieu à un remboursement.
- * En cas de force majeure, le remboursement se fera au prorata-temporis.

De la part de Planète Sciences

- * Si le stage ne réunissait pas assez de participants ou ne pouvait être réalisé, Planète Sciences se réserve le droit de l'annuler. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral à l'exclusion de toute autre indemnité.
- * Si le responsable du stage estime qu'un stagiaire a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, l'organisateur se réserve le droit d'exclure cette personne sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du stagiaire sera engagée.
- * Lorsque Planète Sciences annule une formation, l'association s'engage à prévenir le stagiaire au minimum 8 jours avant et à rembourser la totalité du coût de cette formation.

Assurances

Le contrat d'assurance MAIF/Planète Sciences garantit les risques suivants durant le stage : **Responsabilité civile - Individuelle accident - Rapatriement - Dommages aux biens - Défense et recours - La responsabilité de l'association organisatrice ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.**

Dans le cas où le nombre de stagiaires est supérieur aux places disponibles, Planète Sciences se réserve le droit de donner priorité aux bénévoles déjà impliqués au sein du réseau.

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE (Remplir une fiche d'inscription par formation)

Nom - Prénom :
 Né(e) le : H : F :
 Adresse :

 Tél. fixe : Tél. portable :
 E-mail :
 Profession ou étude :
 Je suis adhérent de Planète Sciences ou à l'une de ses délégations :
 N° :

Renseignez-vous auprès de l'association organisatrice pour connaître les modalités d'adhésion.

Désignation du stage choisi :

Titre du stage :
Date :
Thème scientifique choisi :

Ce stage est-il pris en charge ? OUI - NON
 Par qui ? (joindre l'attestation)

Expériences significatives en animation ou en formation sur un thème proche :

ORGANISME	CONTENU

Pour les stagiaires mineurs : autorisation du responsable légal
 Je soussigné : autorise mon fils, ma fille à participer à ce stage. En cas d'extrême urgence, j'autorise qu'il, ou elle, subisse une intervention chirurgicale.
 Fait à : le : Signature du responsable légal

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Reportez-vous aux coordonnées des associations organisatrices au dos de ce livret.

Renvoyer le bulletin et le chèque à l'association organisatrice de la formation.	
Je joins mon règlement de à l'ordre de Planète Sciences.....	
Fait à :	le : Signature